

# FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE

XLVIII<sup>me</sup> année. Vol. IV. N<sup>o</sup> 43. Mercredi 21 octobre 1896

---

Abonnement par année (franco dans toute la Suisse): 5 francs.  
Prix d'insertion 15 centimes la ligne ou son espace. Les insertions doivent être transmises franco à l'expédition. — Imprimerie et expédition de C.-J. Wyss, à Berne.

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 13 octobre 1896.)

Par sa note du 3 courant, la légation des Etats-Unis du Brésil, à Berne, a informé le Conseil fédéral de la ratification, par son gouvernement, des quatre protocoles signés à Madrid les 14 et 15 avril 1891 et concernant l'union pour la protection de la propriété industrielle.

(Du 20 octobre 1896.)

La loi fédérale sur la comptabilité des chemins de fer, publiée le 1<sup>er</sup> avril 1896 \*) et acceptée par le peuple dans sa votation du 4 courant, a été insérée au *Recueil des lois* de la Confédération et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

## Nominations.

(Du 15 octobre 1896.)

*Département militaire.*

Instructeurs de cavalerie de 1<sup>re</sup>  
classe :

- M. Eugène Hägler, major, à Zurich, actuellement instructeur de cavalerie de II<sup>me</sup> classe ;  
» Frédéric Schär, major, à Aarau, actuellement instructeur de cavalerie de II<sup>me</sup> classe ;

---

\*) Voir *Feuille fédérale* de 1896, volume II, page 369.

Instructeur de cavalerie de I<sup>re</sup>  
classe :

M. Wilhelm Schmid, major d'artillerie, à Berne, actuellement instructeur d'artillerie de II<sup>me</sup> classe, avec transfert de l'artillerie dans la cavalerie.

*Département des Postes et des Chemins de fer.*  
*Administration des télégraphes.*

Télégraphiste et téléphoniste à  
Coppet :

M<sup>lle</sup> Rosine Cloye, de Genollier (Vaud), à Coppet (même canton).

Télégraphiste à Wolfhalden  
(Appenzell-Rh. ext.) :

M. Auguste Tobler, de Lutzenberg (même canton), commis de poste à Heiden.

(Du 16 octobre 1896.)

*Département des Postes et des Chemins de fer.*  
*Administration des postes.*

Commis de poste à Berthoud  
(Berne) :

M. Jean Rufer, de Lyss, (même canton), actuellement commis de poste à Berne.

Commis de poste à Huttwyl :

» Adolphe Burkhardt, de Huttwyl (Berne), actuellement commis de poste à Berne.

» » » »

» Adolphe Lüdi, de Heimiswyl (Berne), actuellement commis de poste à Berne.

Buraliste de poste à Herznach :

M<sup>lle</sup> Caroline Acklin, de Herznach (Argovie).

Commis de poste à St-Gall :

M<sup>lle</sup> Elisabeth Bösch, de Mogelsberg (St-Gall), actuellement commis de poste à Hérissau (Appenzell-Rhodes extérieures).

» » » »

M. Albert Häberlin, d'Ilighausen (Thurgovie), aspirant postal à St-Gall.

*Administration des télégraphes.*

Télégraphiste à Giswyl :

M. Alfred Stüdler, de Gadmen (Berne), aide de poste et de télégraphe à Giswyl (Unterwalden-le-haut).

(Du 20 octobre 1896.)

*Département des Postes et des Chemins de fer.*

*Administration des postes.*

Commis de poste à Bienne (Berne): M. Albert Nicolet, des Ponts-de-Martel (Neuchâtel), aspirant postal à St-Blaise (même canton).

---

## Publications

des

départements et d'autres administrations  
de la Confédération.

---

## Décisions

sur

l'application du tarif, prises par le Département fédéral  
des Douanes pendant les mois de mai  
à octobre 1896.

---

Número du tarif.	Taux du droit. Fr. C.	Désignation des marchandises.
15	8. —	Engrais artificiel en paquets, flacons, boîtes, etc. (engrais pour fleurs).
34	— . 30	Carbure de calcium.
69	7. —	Acétylène.
72	2. —	Acide chromique.
618	— . 30}	Tille.
619	1. 50}	
720	20. —	Cartes à jouer, pour enfants, en tant qu'elles ne peuvent pas servir aux jeux de cartes ordinaires.

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1896
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	43
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.10.1896
Date	
Data	
Seite	89-91
Page	
Pagina	
Ref. No	10 072 523

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.